

Agadir : Les constructions anarchiques prolifèrent dans le rural

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-09-2013 13:36:41

Plusieurs sites touristiques touchés dans l'arrière-pays Des arganiers arrachés en pleine réserve de biosphère Agadir Les constructions anarchiques prolifèrent dans le rural

Dans la localité de Mesguina qui fait partie du pays d'accueil touristique d'Imouzzer, même la réserve de biosphère protégée par l'Unesco n'est pas épargnée par les constructions anarchiques

En effet, plusieurs sites touristiques ruraux sont touchés sans qu'élus ou institutionnels ne réagissent. Dans la vallée du Paradis, à Imouzzer Ida Ou Tanane, la nature et la beauté du site sont mises en péril et les déchets des constructions anarchiques jetés dans l'oued.

Le lit de l'oued ressemble en effet à un dépotoir qui engendre de fortes nuisances olfactives et met en danger la qualité de la localité. Les lieux sont également dénaturés par le détournement de l'oued et la construction illégale d'un pont non autorisé et sans étude technique. Des faits constatés par l'Agence du bassin hydraulique du Souss-Massa-Drâa. Mais malgré les plaintes des riverains et les appels de l'établissement aux autorités locales pour libérer le domaine hydraulique, curieusement la situation perdure. Dans la commune de Drarga, les constructions anarchiques prolifèrent également.

Dans la localité de Mesguina qui fait partie du pays d'accueil touristique d'Imouzzer, même la réserve de biosphère protégée par l'Unesco n'est pas épargnée. Cela engendre bien sûr de fortes nuisances sur les arganiers qui sont coupés par les contrevenants peu préoccupés par l'environnement.

Il faut dire aussi qu'ils ne sont en rien freinés ni inquiétés dans leurs faits et gestes. Le développement des constructions anarchiques se conjugue aussi avec une dégradation de la nappe phréatique. Et ce en raison des rejets des eaux usées en pleine nature sans aucune mesure d'assainissement, dégageant des odeurs nauséabondes, mettant en danger la nature et la salubrité des lieux ainsi que ses potentialités touristiques.

Dans ce contexte, les investissements de ceux qui ont implanté des établissements touristiques dans la localité se trouvent véritablement compromis.

La qualité des sites et leurs atouts environnementaux qui constituent leur véritable fonds de commerce étant en péril.

L'Economiste